

**SE FORMER
SANS PERTE
DE SALAIRE,
C'EST
IMPOSSIBLE.**

100% FAUX

le cnam

NOS FORMATIONS FONT VOTRE AVENIR

90% de nos élèves travaillent à plein temps

le cnam

NOUVELLE FORMATION

Ouverture
rentrée 2022/2023

Certificat de spécialisation - CS114 **Ingénierie de la culture et de la création : mutations et nouvelles méthodologies**

Secteur professionnel visé

Le secteur de la culture et de la création connaît une série de mutations majeures, économiques, institutionnelles, sociétales, technologiques, écologiques et sociales.

Les changements engendrés par le numérique, l'évolution des formes de l'art, les nouveaux enjeux concernant la place des artistes, la participation des citoyens, l'essor des projets culturels en espace public, les transformations des lieux culturels et le développement durable dans les champs de la culture et du patrimoine sont autant de transitions qui impliquent que les professionnels se (re)forment en termes d'analyse et de méthodologies.

Ils ont aussi besoin de croiser leurs compétences, et donc de rencontrer des profils différents. Il s'agit de s'adresser à l'ensemble des disciplines de la culture, du patrimoine et des industries culturelles et créatives, à un large panel de profils et de métiers : artistes, créateurs, programmeurs, ingénieurs, techniciens, producteurs et administrateurs, mais aussi à d'autres champs professionnels qui travaillent avec les acteurs de la culture : urbanistes, acteurs des transitions numériques, de l'innovation, du développement durable, des projets de développement territorial public ou privé.

Le Cnam peut répondre aux besoins de formation de ces professionnels en proposant ce nouveau certificat de spécialisation.

Prérequis ou conditions d'accès à cet enseignement

- Professionnels du domaine de la culture et de la création confrontés aux problématiques ;
- Et/ou avoir un niveau de formation bac+4 minimum ou équivalent à 180 ECTS (masters des champs de la culture, diplômes supérieurs d'arts appliqués ou tout autre master 1, notamment de géographie, urbanisme, droit, développement durable, développement territorial, etc.)

Niveau de la formation

Le certificat de spécialisation est un diplôme d'établissement de niveau 7 (niveau master).

Ce certificat s'adresse particulièrement...

... aux professionnels de la production artistique, de l'administration culturelle, de la programmation artistique, de la médiation et de l'action culturelle, du patrimoine, des musées, du secteur audiovisuel, de l'action culturelle et de la programmation culturelle du secteur socio-culturel, de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, de l'aménagement du territoire ou de l'urbanisme souhaitant développer des projets culturels, de l'action culturelle en milieu scolaire ou universitaire ; aux artistes plasticiens, de l'écriture, du spectacle vivant ou de la musique, designers, scénographes, artisans d'art ; et à tout acteur qui participe à un écosystème global de la culture et de la création.

Objectifs de la formation

- Doter d'une qualification reconnue, par le biais d'un diplôme du Cnam, les professionnels de la culture, artistes, producteurs, administrateurs, responsables techniques en direction et pilotage de projets et lieux culturels ;
- Former ces professionnels sur les mutations et enjeux en cours dans le champ de la culture ;
- Diffuser aux apprenants le bagage nécessaire (bases théoriques et études de cas) pour gérer des processus de transformation organisationnelle intégrant les enjeux de transition écologique, développement durable, transition numérique, participation et droits culturels, hors les murs et spécificité des projets culturels en espace public, projets d'établissement culturel ;
- Fournir aux apprenants les outils méthodologiques techniques et juridiques de conception et de pilotage de projets culturels ;
- Apporter aux professionnels d'autres secteurs (urbanisme, développement durable, transition numérique, culture scientifique et technique, management public) une connaissance des spécificités du secteur de la culture et de la création par rapport à leur champ d'activité.

Compétences visées

- Appréhender et comprendre les transformations économiques, institutionnelles, sociétales, écologiques et sociales et la mutation technologique des champs professionnels de la culture et la création ;
- Acquérir et développer les habiletés professionnelles pour s'adapter aux mutations (écoresponsabilité, exploitation et préservation de l'espace public, réglementation numérique, statut des artistes, etc.) ;
- Prévoir, quantifier, évaluer l'impact environnemental, social et symbolique d'un projet culturel et créatif ;
- Appréhender et intégrer une dimension éthique et responsable (RSE, écoresponsabilité) dans sa pratique professionnelle ;
- Développer les pratiques avec/dans les nouveaux types d'équipements culturels ;
- Élaborer une stratégie de projets artistiques dans l'espace public qui intègre qualité, durabilité, participation, en respectant la réglementation ;
- Développer et animer des outils numériques dans le champ de l'art, de la culture et de la création ;
- Exercer une veille active sur les évolutions de l'art et de la création ;
- Concevoir et produire un projet artistique dans un environnement donné (résidences, expositions, performances, etc.) ;
- Intégrer et piloter les objectifs de la médiation et de la participation aux projets culturels ;
- S'initier à un projet de recherche en lien avec la pratique de l'art, du design et de la création ;
- Construire des projets culturels en collaboration avec d'autres champs professionnels : urbanisme, développement durable, innovation, etc.

Métiers exercés ou visés

- Artiste-auteur
- Responsable RSE de lieux culturels
- Responsable de projets culturels : résidences, projets de médiation
- Secrétaire général ou administrateur de lieu culturel
- Responsable innovation de lieux culturels
- Responsable de projet numérique
- Commissaire d'exposition
- Responsable de programmation
- Directeur de production au sein d'établissements culturels
- Producteur de projets culturels en espace public
- Directeur de service des publics
- Directeur de la communication d'un acteur culturel
- CEO de start-up culturelle
- Responsable juridique d'une structure culturelle
- Chargé de mission culture dans la fonction publique territoriale, en service central ou déconcentré de l'Etat, ou dans le secteur associatif
- Directeur des affaires culturelles d'une collectivité
- Urbaniste culturel

Tarifs, modalités d'inscription et durée d'enseignement

La formation est proposée à Paris pour sa première année de lancement 2022/2023.

Inscription à la carte

- **Tarif individuel** : 120€ pour une UE de 4 crédits ; 180€ pour une UE de 6 crédits
- **Tarif tiers financeur** : 600€ pour une UE de 4 crédits ; 900€ pour une UE de 6 crédits

Les inscriptions sont ouvertes en ligne au Centre Cnam Paris : cnam-paris.fr

Le certificat totalise 200 à 220 heures de formation en fonction des unités d'enseignement choisies, comprenant heures de cours et travail personnel.

- Pour les UE de 6 crédits : 60 heures de formation, comprenant heures de cours et travail personnel
- Pour les UE de 4 crédits : 40 heures de formation, comprenant heures de cours et travail personnel

Programme

Le certificat de spécialisation Ingénierie de la culture et de la création : mutations et nouvelles méthodologies comprend 4 unités d'enseignement à choisir parmi 5 unités d'enseignement proposées.

Certificat de spécialisation		
Ingénierie de la culture et de la création : mutations et nouvelles méthodologies		
4 unités d'enseignement au choix parmi les 5 proposées :		
Code	Unité d'enseignement	Crédits
CCE240	Développement durable et transition écologique du secteur culturel	6
CCE114	Culture et espaces publics - nouveaux lieux culturels	6
CCE115	Mutations numériques et innovation dans les champs la culture et de la création	6
CCE112	Construire un projet artistique, travailler avec les artistes - méthodologies de projet	4
DSN201	Pratiques de recherche au travers du design de l'art et de la création	4
Total en fonction des UE choisies		20 à 22

Modalités de validation du certificat

Pour obtenir le certificat, valider 4 UE au choix sur les 5 proposées.

Les modalités d'évaluation sont spécifiques à chaque enseignement, avec deux notes par UE (exposés, fiches de lectures, QCM, cas pratiques, projet collectif).

La validation finale du certificat est soumise à une soutenance orale du candidat.

Modalités pédagogiques

- Modalités d'enseignement pédagogique : 100% présentiel (cours magistraux, workshops, travaux collectifs et individuels : études de cas, production de projets, visites de sites, contenus proposés sur l'ENT en ligne et projets culturels dont les apprenants sont invités à prendre connaissance : Masterclass et rencontres professionnelles).
- Enseignants/intervenants : les enseignements sont dispensés par des enseignants du Cnam et des intervenants professionnels en activité du secteur culturel.
- Horaires (centre Cnam paris) : les unités d'enseignement sont dispensées sur un semestre, en général en soirée ou le samedi.

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et à la plupart des situations de handicap. Les modalités d'adaptation seront construites au cas par cas avec les apprenants.



innovation.cnam.fr

le cnam



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

BILANS DE COMPETENCES

ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les auditeurs en
situation de handicap :

handi.cnam.fr

Contacts

Cindy Roche,
gestionnaire pédagogique
01 58 80 87 57

cindy.roche@lecnam.net
ingenierie-culture@lecnam.net (copie)

Lucie Marinier,
professeure du Cnam,
titulaire de la chaire
Ingénierie de la culture et de la création,
responsable nationale du certificat
lucie.marinier@lecnam.net